

**Compte rendu du Conseil de l'UFR Arts, Lettres et Langues-Metz
du lundi 2 octobre 2023
(validé en séance le 18 mars 2024)**

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Approbation du compte-rendu du 19 juin 2023
3. Demandes pédagogiques
4. MCC DU Médiations Littéraires
5. Conventions
6. Accord International de coopération Pédagogique AICHI-Japon
7. Charte de l'utilisation de l'EMBK pour les formations en ADS
8. Questions diverses

Présents : M. Cailotto, V. De La Cruz, P. Degott, S. Ehrhart, A. Feler, I. Gaudy-Campbell, M. Lacheny, C. Lacoste, D. Leblond, C. Lopez, O. Lussac, A. Michel, P. Palmioli, P. Sin, N. Sutter, H. Toussaint,

Représentés : N. Brucker, T. Dembeck, R. Dick, C. Gravier, F. Lartillot, P. Nnajiolor, L. Souillès-Débats, A-E Spica, G. Schuh, A Wilson.

Excusés : C. Gravier, F. Drue, V. Malnoury, C. Poiré

Invités : J. El Fassi, M. Lemmel, R. Martin

Le quorum étant atteint, V. De La Cruz ouvre la séance à 09h00 et rappelle que cette dernière est enregistrée.

1. Informations générales

a) Elections

Suite au siège laissé vacant par O. Goetz, A. Michel étant sa suppléante, devient titulaire dans le Collège B au conseil d'UFR dans les conditions prévues à *l'article D-719-21 du Code de l'éducation*.

b) Rentrée

- Effectifs :

Pour cette rentrée, l'UFR accueille plus de 2000 étudiantes et étudiants avec une baisse d'effectifs. Leur accueil a eu lieu du **4 au 8 septembre dernier**. Pour pallier à la précarité étudiante qui est une préoccupation pour l'UFR, V. De La Cruz indique que l'UFR continue de proposer des contrats étudiants et souligne l'importance de mettre les étudiantes et étudiants au centre de ses activités.

- Accueil des nouveaux collègues :

Il a eu lieu le 4 septembre dernier. Cette année O. Abbes (ATER en ADS), L. Condi (ATER en musicologie), F. Eichstetter (PRCE en économie-gestion), M. Fopiani-Roman (Maîtresse de langues en espagnol), J. Frins (Lecteur en Néerlandais), A. Gadotti (PRCE en Informatique), M. Gallaud (PRCE en Informatique), S. Head-Rapson (lectrice en anglais), K. Heiler (Lectrice en allemand), T. Hochard (enseignant contractuel en anglais), A. Lagido O'Neil (lectrice en anglais), P. MAURIN (PAST en ADS), E. Msaddek (ATER en anglais), H. Parent (MCF en lettres) E. Péron-Douté (ATER en arts plastiques) M. Ott (ATER en lettres), C. Ternisien (MCF en anglais), R. Zandieh (ATER en arts) ont rejoint l'UFR à la rentrée.

- Mobilité entrante : les étudiantes et étudiants ont été accueillis le 25 septembre dernier lors de la réunion Welcome-Pack organisée par l'UFR en présence de la Directrice, des responsables CRIC de l'UFR (Mesdames SIN et CHAMAYOU-KUHN), de Madame IOUNES-VONA (membre du comité d'expert stratégie relations internationales de l'Université de Lorraine) et de l'association étudiante Comme un Poisson dans l'eau.

- Cérémonie de rentrée de l'UFR : elle aura lieu le 5 octobre prochain.

c) Calendrier

Un calendrier différencié a été mis en place entre Metz et Nancy (notamment pour le semestre 2). A la demande du service scolarité de notre UFR, un travail a été fait durant le semestre de l'année 2022-2023 pour permettre au service scolarité de bénéficier de trois semaines pour l'organisation de la session 2. Suite à ce travail, le calendrier a été validé en conseil de collégium. L'UFR ALL METZ a défendu également une demande qui avait été remontée par les enseignantes et les enseignants pour avoir davantage de jours entre la fin des cours et le début des examens terminaux. Trois jours ont été obtenus pour le semestre 1. Durant ces trois jours, il sera possible de placer des cours de rattrapage et des examens anticipés. Chaque directrice et directeur de département validera la mise en place de cours de rattrapage pour son département. Si ce nouveau calendrier pose des problèmes d'organisation, V. De La Cruz indique que l'on pourrait revenir à l'ancien système et qu'un groupe de travail pourra être mis en place entre le service scolarité et les directions de département. Pour l'année prochaine, V. De la Cruz propose que l'administration transmette le calendrier dès le vote au collégium.

d) Activités de promotion

- Les prochaines manifestations seront UJALU (Un Jour à l'Université) et ORIACTION qui auront lieu respectivement entre le 23 et le 28 octobre et entre le 23 et 25 novembre 2023.
- CAP sur le SUP : suite au précédent conseil et aux observations d'A. Feler, cette manifestation se fera en présentiel avec la possibilité d'enregistrer les séances. Toutefois la question du droit à l'image se pose.

e) Pédagogie

- Campagne d'emplois 2022-2023 : les postes suivants ont été pourvus :
- PRAG Gestion LEA : F. Eischstetter
 - MCF Lettres : H. Parent
 - MCF Anglais C. Ternisien
 - Tous les postes ATER et contractuels ont été pourvus

- NUMOC ALL/DEA/SHS : M. Gallaud. Celui-ci a notamment pris en charge la mise en place des groupes et l'organisation des cours en présentiel et en autonomie. A cet effet, l'UFR a acheté des ordinateurs et un chariot de recharge qui seront mis à disposition des étudiantes et étudiants.
- Formation continue : un groupe de travail a été mis en place pour la promouvoir (nouveau catalogue, restructuration de la présentation, tarification et nouvelle politique des DU). Une nouvelle offre de formation en allemand a été mise en place dans le secteur médical.
- Surveillance des examens : les préconisations de l'Université de Lorraine prévoient la mise en place de vacances administratives. M.Lemmel indique que ces surveillances ont été évaluées à 450 heures soit un coût de moins de 8 000€ qui seront financés sur les ressources propres de l'UFR. Concernant les personnels BIATSS qui pourraient effectuer des vacances, ces derniers devront avoir fait au préalable une demande d'autorisation de cumul (avec un maximum de 96 heures) et les effectuer hors de leur temps de travail en veillant à ce que celles-ci soient compatibles avec leurs propres missions. Concernant le calendrier de mise en œuvre, et à ce stade, V. De la Cruz informe le conseil qu'en l'état il n'y a pas de vivier constitué et propose de discuter sur la période de mise en place de ces vacances.

Par ailleurs, M. Lemmel précise qu'en raison de la baisse des effectifs, la dotation allouée à l'UFR est en baisse même si des économies ont été réalisées sur les emplois étudiants (les deux emplois galerie 0.15 Essais Dynamiques sont désormais pris en charge par la DVUC (Direction de la Vie Universitaire et de la Culture) : accueil renforcé galerie 0.15 Essais dynamiques) et les emplois accueil inscription qui n'ont pas été pourvus.

M. Lemmel précise que ces économies pourront être réaffectées pour la surveillance des examens. Aussi, V. De La Cruz alerte que si cette mise en place est faite en décembre, il n'y ait pas assez de vacataires pour alimenter ce vivier.

Concernant les disponibilités des enseignantes et des enseignants pour l'année dernière A. Feler fait remarquer que ces derniers n'ont pas été consultés à ce sujet et que cela a été mal perçu dans le département d'allemand. R. Martin précise qu'il en est de même dans le département Arts et que cela a été compliqué à gérer. Concernant le département d'anglais D. Leblond indique que les disponibilités des enseignants et des enseignantes ont été prises en compte.

Pour cette année, V. De La Cruz propose de mettre en place un mode hybride et progressif pour une mise en place totale pour la rentrée 2024.

R. Martin se demande pourquoi la mise en place ne peut se faire cette année : M. Lemmel indique qu'au niveau de l'administration cela semble possible. Suite aux échanges, il est proposé une mise en place totale dès l'année universitaire en cours.

La date limite pour les indisponibilités sera définie ultérieurement par N. Sutter et M. Plyer.

Adopté à l'unanimité

- Nouvelles maquettes : les dernières modifications ont été réalisées, la date limite étant fixée au 15 septembre 2023.

f) Budget

- V. De La Cruz informe le conseil que l'UFR a obtenu 47 % du budget alloué par le Collégium contre 46% en 2021-2022 et 48 % en 2022-2023. Le budget 2024 est en cours de réalisation.
- Deux contrats étudiants sont financés par la DVUC (Direction de la Vie Universitaire et de la Culture) : accueil renforcé galerie 0.15 Essais dynamiques).

g) Charte BMK-UFR

Un travail a été fait pour la mise en place d'une charte entre l'UFR et l'Espace Koltès pour permettre que certains cours de la formation arts du spectacle puissent avoir lieu au théâtre.

h) Communication

- Plateforme Mon Master : le Vice-Président de la Formation, N. Oget a été informé des difficultés rencontrées sur la plateforme et de l'impact négatif sur les inscriptions dans certaines formations. Des changements vont avoir lieu pour la visibilité de l'UFR pour 2024.
- Site internet : un travail est en cours actuellement pour enrichir le site WEB : à ce titre un poste d'assistant en communication va être mis en place pour la période de janvier à juin 2024 (proposé par le Collégium)
- Nouvelles responsabilités : V. De La Cruz rappelle les nouvelles responsabilités de l'UFR : Melissa Bœuf (Correspondante pédagogie et numérique, C. Chamayou-Kuhn (CRIC pédagogique de l'UFR), R. Iounès-Vona (membre du comité d'expert stratégie relations internationales de l'Université de Lorraine), C. Lacoste (Coordinatrice de la cellule EDI), M. Myoupo (correspondante transition écologique), et A. Rivollier (Assistante de prévention).

i) Locaux :

- Certains enseignants ont rencontré des difficultés suite au manque de salles à l'UFR. En plus des nouvelles salles (Marie MARVINGT), il a été proposé de libérer une salle informatique (au bâtiment B) pour en faire une salle banalisée. Il est précisé que le prêt de salles à d'autres composantes ne doit pas mettre en difficulté nos formations et le service rendu à nos étudiantes et étudiants.
- Le tableau électrique de l'amphithéâtre 3 a été réparé suite à des inondations,
- Les travaux sur le transformateur qui étaient initialement prévus l'été dernier ont été reportés au 3 novembre prochain,
- Le projet de travaux du rez-de-chaussée et du rez-de-jardin du bâtiment A avance bien et deux réunions relatives à la maîtrise d'œuvre et l'étude thermique ont déjà eu lieu. Un groupe de travail a été mis en place
- Une réflexion est en cours pour créer des espaces convivialité dans la salle des enseignants et la cafétéria du bâtiment B.

j) Cellule EDI :

A la rentrée, la cellule a proposé l'activité théâtre forum de la Compagnie Synergies théâtre. Une réflexion est en cours pour la formation des membres de la cellule.

k) Conventions :

V. De La Cruz remercie les enseignantes et les enseignants pour le renouvellement et la conclusion de nouveaux accords.

l) Alerte DGI (Alerte Danger Grave Imminent) :

Suite à l'alerte lancée début juillet (plusieurs personnels étaient en souffrance), deux sessions d'auditions ont eu lieu courant juillet et une restitution en a été faite courant septembre). Une enquête de la F3SCT (Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de travail) accompagnée par un cabinet extérieur sera lancée en octobre.

m) Echanges :

P. Degott souligne qu'au département d'anglais des problèmes liés au dédoublement des groupes ont été soulevés (groupe de 40 pour des cours de langue orale). Il précise que les enseignantes et enseignants ne peuvent travailler normalement dans ces conditions avec des TD à 40 étudiants alors que le plafond est fixé à 30. P. Degott fait remonter le mécontentement du département d'anglais.

V. de La CRUZ indique que des échanges ont eu lieu avec C. Poiré à ce sujet l'année dernière et que les TD se sont toujours déroulés à 40 voire 45. Elle pose la question de savoir pourquoi dans les maquettes ces cours ne sont pas pensés en TP (25 étudiants). V. De La Cruz suppose que dans la nouvelle maquette cela a été modifié. Elle précise également que budgétairement, la situation de l'UFR est compliquée avec un volume d'heures complémentaires très conséquent, ce qui pourrait mettre en fragilité l'UFR.

I. Gaudy-Campbell informe le conseil qu'un certain nombre des cours qu'elle assure ont été donnés gratuitement et que cela pourrait compenser le dédoublement des groupes. V. De La Cruz précise que des compensations peuvent se faire au niveau des dédoublements de groupes en interne mais pas au détriment des collègues qui ne seraient pas rémunérés pour leur travail.

P. Degott souhaite qu'une solution soit trouvée pour l'année prochaine V. De La Cruz s'engage à trouver des solutions dès le semestre 2 de l'année en cours.

C. Lacoste indique que la rentrée en lettres a été difficile, les emplois du temps saisis tardivement ont engendré des problèmes d'attribution de salles. Cette situation compliquée dénote une décredibilisation face aux étudiantes et étudiants et une qualité de travail dégradée. V. De la Cruz précise que les enseignements des formations propres à l'UFR soient prioritaires dans l'attribution des salles.

2) Approbation compte-rendu du 19 juin 2023

Une modification a été demandée pour le compte-rendu du 19 juin 2023 relative au bilan des relations internationales :

- « Le CRIC pédagogique gère : 112 dossiers sortants, 26 dossiers entrants soit 138 dossiers à gérer.
- « Contrôle de l'assiduité : il est suggéré si l'UFR adopte la politique des "Summer School"

3) Demandes pédagogiques

M. Lemmel informe les membres du conseil que le montant des demandes pédagogiques complémentaires s'élève à **27 182,15 €** et celles-ci ont toutes été validées. Pour l'année prochaine, les dates de retour des demandes complémentaires seront anticipées au mois de mai-juin afin de permettre une mise en œuvre dès le mois de septembre.

Adopté à l'unanimité

Point d'information campagne d'emplois

➤ Publication des supports de postes suivants :

- Support KEROMNES (11PR0026- anglais/IDEA)
- Support MORON (22MCF0363-musicologie/CRULH)
- Support POR (18MCF0712-836-Arts/2L2S)
- Support HUESCA (18PR0853-Arts/2L2S)
- Support COPPER (PRCE0413)

➤ Report du support de poste suivant :

- Support BISENIUS (09MCF0496-LEA/CREM)

Adopté à l'unanimité

En réponse aux questions relative à la stratégie RH IUF il est indiqué que ce point sera discuté lors du conseil restreint. M. Lacheny précise qu'un poste sera remonté au central cette année ce qui sera une perte pour les deux composantes. Cependant, la composante concernée pourra bénéficier d'un poste d'ATER. I. Gaudy-Campbell indique qu'un argumentaire devra être fait (V. De La Cruz a prévu de le faire) car sans cela ce sera la DRH qui tranchera.

4) MCC DU Médiations littéraire

Adopté à l'unanimité

5) Conventions

Les conventions suivantes sont soumises au vote :

- Centre Pénitentiaire du Luxembourg
- Chambre des salariés du Luxembourg
- Metz Métropole : rayonnement régional
- Théâtre spirale : axe culturel et artistique
- Art Explora : nouvelle convention-ouverture dédramatisation de l'art (missions en lien avec d'autres lieux culturels-visite d'étudiants dans les EHPAD)
- AICP-JAPON (accord international de coopération pédagogique) : renouvellement
- Charte d'utilisation pour les formations en arts du spectacle

Conventions adoptées à l'unanimité

6) Questions diverses

Pas de questions diverses, la séance est levée à 11 h 55.